



Maladie professionnelle: inaptitude au travail

Par **nacnac**, le **06/01/2012** à **19:05**

Bonjour,rrnrnje suis salarié depuis 20 ans dans une usine qui travail le bois et notamment qui fabrique des skis et la base des planches de surfs.rnrnJe suis en arret maladie pour des problèmes d'acouphenes. La médecine du travail ne m'a pas déclaré inapte, mais à chaque fois que je reprends le travail, les assourdissements deviennent de plus en plus difficiles à supporter.rnrnQue faire??